

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC1205 Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.1			
Ancien Code	PERC1B25DECA1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XECB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est de préparer l'étudiant à assumer le rôle de médiateur culturel dans sa future carrière. Au sein de ce module, l'étudiant acquerra les premiers éléments nécessaires pour envisager cette fonction, en se concentrant particulièrement sur l'expression corporelle et vocale.

Cela passera par l'acquisition de connaissances fondamentales, la sensibilisation à des références culturelles puissantes qui incarnent un patrimoine d'envergure universelle, ainsi que le développement de sa propre expressivité artistique.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier

ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.3 Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école
- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)

Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de ce module, l'étudiant sera en mesure :

- de porter un regard critique, esthétique et sensible sur une représentation scénique observée et vécue ;
- de contextualiser une représentation scénique ;
- d'identifier les spécificités d'une démarche de création dans une optique didactique ;
- de maîtriser les fondements disciplinaires spécifiques au mode d'expression corporel et vocal, en ce compris le lexique ;
- d'entreprendre à son niveau une pratique artistique originale et nourrir cette pratique par des recherches personnelles ;
- d'argumenter ses choix en s'appuyant notamment sur les référentiels en vigueur et sur les concepts didactiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC1B25DECA1A Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.1 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC1B25DECA1A Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'étudiant crée une boîte à outils tout au long du quadrimestre, qu'il présente lors de l'oral en session. Il sera également évalué en TJ sur une mise en voix et en corps d'un texte au choix.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoirs.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'Éducation culturelle et artistique 1.1			
Ancien Code	22_PERC1B25DECA1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est de préparer l'étudiant à assumer le rôle de médiateur culturel dans sa future carrière. Au sein de ce module, l'étudiant acquerra les premiers éléments nécessaires pour envisager cette fonction, en se concentrant particulièrement sur l'expression corporelle et vocale.

Cela passera par l'acquisition de connaissances fondamentales, la sensibilisation à des références culturelles puissantes qui incarnent un patrimoine d'envergure universelle, ainsi que le développement de sa propre expressivité artistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin de ce module, l'étudiant sera en mesure :

- de porter un regard critique, esthétique et sensible sur une représentation scénique observée et vécue ;
- de contextualiser une représentation scénique ;
- d'identifier les spécificités d'une démarche de création dans une optique didactique ;
- de maîtriser les fondements disciplinaires spécifiques au mode d'expression corporel et vocal, en ce compris le lexique ;
- d'entreprendre à son niveau une pratique artistique originale et nourrir cette pratique par des recherches personnelles ;
- d'argumenter ses choix en s'appuyant notamment sur les référentiels en vigueur et sur les concepts didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Expérimentation de techniques artistiques.

Constitution d'une boîte à outils pour observer une œuvre de manière multisensorielle.

Posture de l'enseignant lors d'une activité en éducation corporelle.

Connaissance générale des arts du spectacle.

Utilisation de matériel numérique.

Conception, réalisation d'une forme scénique et communication autour de celle-ci.

Prise en main du contenu des référentiels et des programmes d'enseignement en Éducation Artistique et Culturelle (ECA).

Démarches d'apprentissage

Exploitation d'un ou de lieux de culture et d'éléments du patrimoine.

Invitation d'intervenants extérieurs issus du monde culturel (artiste, médiateur culturel, opérateur culturel...).

Pratique en ateliers à visées didactiques.

Temps d'échanges critiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande des étudiants, les enseignantes se rendent disponibles pendant et en dehors des cours pour des échanges individuels et collectifs.

Sources et références

Référentiel d'ECA de la FWB.

Différentes ressources seront fournies au fur et à mesure des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- des documents distribués au cours.

Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours : une bonne prise de notes en classe est indispensable !

- des compléments d'information, des lectures ou autres qui peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

- des références bibliographiques données en contexte à titre d'information durant les séances de cours et sorties culturelles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant crée une boîte à outils tout au long du quadrimestre, qu'il présente lors de l'oral en session (70% de la note globale). Il sera également évalué en TJ (30% de la note globale) sur une mise en voix et en corps d'un texte au choix.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoirs.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Juin et Q3 : l'étudiant devra présenter une nouvelle production orale en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer les enseignantes avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).